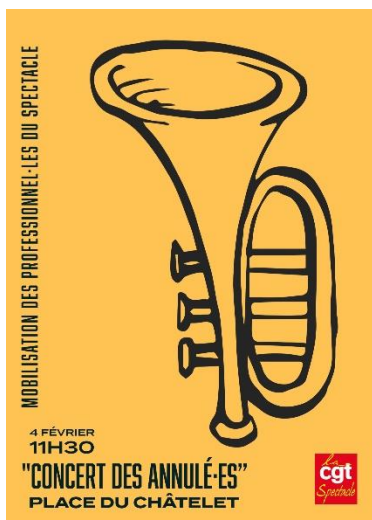




« CONCERT DES ANNULÉ-ES »

Ce gouvernement doit nous entendre !

Annulation d'un spectacle parce qu'une des deux artistes est positive à la Covid et que l'autre est cas contact.

Annulation des tournées parce nous n'avons plus le droit dans ce pays de faire des concerts debout ou des spectacles avec de grandes jauges.

Annulation en chaîne de nombreux concerts et festivités parce que les collectivités territoriales ou les organisateurs occasionnels ont peur de nouvelles mesures de restriction du gouvernement.

Annulation des concerts dans les cafés, des événements dansants, de toute façon nous n'avons pas le droit de danser.

Annulation d'une représentation. Et oui, il y en avait deux dans l'équipe qui n'avaient pas de passe vaccinal.

Annulation d'une représentation scolaire, parce que les classes ne sortent plus.

Annulation des cours en écoles de musique associatives lorsque l'enseignant·e ou l'élève ne justifie pas d'un parcours vaccinal complet, contrairement aux conservatoires publics pour lesquels aucun passe vaccinal n'est requis.

Des exemples comme ça, on peut en donner mille. Pour les artistes et les professionnel·les du spectacle, une annulation de spectacle, ça veut dire pas de salaires, pas de cotisations sociales, pas d'heures, pas de droits sociaux pour toute l'équipe. Quand des dizaines d'annulations se suivent, ça veut dire qu'il ne sera pas possible d'avoir les 507 heures pour le prochain dossier.

Celles et ceux qui n'ont pas de « schéma vaccinal complet » ne peuvent simplement plus travailler. Et bien souvent c'est tout le groupe ou toute la troupe qui est impacté.

Nous avons interpellé le ministère de la Culture sur la situation, au sujet de ces milliers de professionnel·les qui souffrent et disparaissent à petit feu. Alors que les entreprises du secteur sont une fois de plus arrosées d'argent public, le gouvernement ne met rien en place pour faire face à la situation et nous demande des « exemples concrets » comme si la situation n'était pas flagrante.

Nous nous opposons au passe vaccinal et revendiquons :

- Le maintien des salaires et des cotisations sociales pour tous les salarié·es impacté·es dans les lieux ou structures subventionnés ;
- Pour les annulations hors cadre subventionné, le maintien total des salaires et cotisations doit être assuré par un fonds de garantie ;
- La prolongation des droits à l'assurance chômage des salarié·es intermittent·es ;
- Des réponses concrètes concernant les indemnités journalières de la sécurité sociale ou l'activité partielle pour les artistes qui sont cas contact et ne peuvent respecter les gestes barrières du fait de leur pratique artistique.

« CONCERT DES ANNULÉ-ES »

VENDREDI 4 FÉVRIER 2022

RASSEMBLEMENT PLACE DU CHÂTELET À 11H30

Venez revendiquer avec vos outils professionnels (instruments, marionnettes, échasses ...)

Paris, le 31/01/2022

